PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026

CM N°2026-43/SGG.

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, **le vendredi 6 novembre 2026**, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence **du Général d'Armée Assimi GOITA**, **Président de la Transition**, **Chef de l'Etat**.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à une nomination ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté **un projet de décret portant ouverture de crédits à titre d'avance dans le budget de l'Etat 2026.**

La Loi n°2025-038 du 15 août 2025 portant loi organique relative aux lois de Finances dispose, notamment en son article 22 : « En cas d'urgence et de nécessité impérieuse d'intérêt national, des crédits supplémentaires peuvent être ouverts par décret d'avances pris en Conseil des Ministres. Le Parlement en est immédiatement informé et un projet de loi de Finances portant ratification de ces crédits est déposé dès l'ouverture de la plus prochaine session du Parlement ».

Le décret d'avances est donc un acte réglementaire de gestion budgétaire par lequel le Gouvernement peut ouvrir des crédits supplémentaires.

Le projet de décret, adopté, autorise l'ouverture, à titre d'avance, de crédits d'un montant global de 125 milliards de francs CFA dans le budget de l'Etat rectifié 2026 pour prendre en charge les besoins complémentaires des travaux de construction des hôpitaux, d'autres projets prioritaires structurants et de mesures nouvelles au titre des dépenses de personnel.

2. Sur le rapport du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Conseil des Ministres a adopté :

a. des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Direction nationale des Frontières.

La Direction nationale des Frontières est créée par l'Ordonnance n°99-004/P-RM du 31 mars 1999 avec pour mission d'élaborer les éléments de la Politique nationale des Frontières et d'assurer la coordination et le contrôle de l'action des autorités administratives, des services et des organismes publics qui concourent à la mise en œuvre de cette politique.

Son organisation, les modalités de son fonctionnement et son cadre organique sont fixés respectivement par les Décrets n°99-131/P-RM du 26 mai 1999 et n°99-184/P-RM du 05 juillet 1999.

L'application de ces textes a révélé des insuffisances liées, entre autres, au faible pilotage stratégique de la gestion des questions de frontière et à la faiblesse des capacités de coordination et de mobilisation des acteurs et des ressources.

Les projets de texte, adoptés, corrigent ces insuffisances et prévoient, pour les 5 prochaines années, l'effectif du personnel nécessaire à l'exécution de ses missions.

b. un projet de décret portant institution de la Commission nationale des Frontières.

La Commission nationale des Frontières est instituée par le Décret n°03-287/P-RM du 15 juillet 2003 avec pour mission d'assister le ministre chargé des Frontières dans la mise en œuvre de la Politique nationale des Frontières.

Pour renforcer le cadre de gestion des frontières et prendre en compte les recommandations issues des Assises nationales de la Refondation et du Dialogue Inter-Maliens pour la paix et la Réconciliation nationale sur les questions de frontière, il est apparu nécessaire d'étendre les missions de la Commission et d'élargir sa composition.

Le projet de décret, adopté, renforce les missions de la Commission nationale des Frontières et élargit sa composition à d'autres acteurs concernés.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé à la nomination suivante :

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

- **Conseiller à la Communication à l'Ambassade du Mali à Abuja :**
 Monsieur Sidiki dit Youssouf DEMBELE, Journaliste et Réalisateur.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a informé le Conseil des Ministres **de la participation du Mali à la 77ème Session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés, du 12 au 16 octobre 2026, à Genève en Suisse.**

Cette 77ème Session a été l'occasion d'examiner les activités réalisées au cours de l'année écoulée, d'approuver le budget-programme, d'adopter les conclusions relatives à la protection internationale des personnes relevant du mandat du Haut-Commissariat pour les Réfugiés et de définir les grandes orientations de son programme de travail pour les 12 prochains mois.

Dans son intervention, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a mis l'accent sur le renforcement de la protection des personnes déplacées de force, la coordination de la solidarité internationale, l'alignement des interventions humanitaires sur la vision du Mali, la mise en œuvre de solutions durables, le renforcement de la coopération régionale et la mobilisation des ressources endogènes.

Les travaux de l'Edition 2026 ont été également marqués par le lancement de l'initiative stratégique mondiale « 50/35 », qui vise à réduire de 50% le nombre de réfugiés dépendant de l'aide humanitaire à l'horizon 2035.

2. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a informé le Conseil des Ministres **des conclusions du 3ème Sommet Russie-Afrique, tenue à Moscou.**

Sur invitation du Président de la Fédération de Russie, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, à la tête d'une forte délégation a pris part au Sommet Russie-Afrique du 28 au 29 octobre 2026, sous le thème : « Le développement d'une coopération mutuellement bénéfique et la valorisation du potentiel de l'Afrique ».

Les membres de la délégation malienne ont assisté à de nombreux panels organisés parallèlement au forum. Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, le ministre des Mines et le ministre de l'Industrie et du Commerce ont coanimé des panels portant sur des sujets d'intérêt pour le Mali.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a prononcé un discours au nom de la Confédération des Etats du Sahel durant la rencontre entre les ministres chargés des Affaires étrangères des pays africains et le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie.

Au cours du Sommet Russie-Afrique, le 29 octobre 2026, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a, dans son intervention, réaffirmé l'attachement du Mali aux principes de souveraineté, de respect mutuel et de coopération entre les Etats et a également mis l'accent sur la nécessité pour les pays africains de renforcer leur autonomie économique et financière, de maîtriser leurs ressources stratégiques et de promouvoir des partenariats répondant aux aspirations de leurs populations.

Les travaux du sommet ont été sanctionnés par l'adoption :

- de la Déclaration finale du 3ème Sommet Russie-Afrique ;
- de la Déclaration sur la coopération dans le domaine de l'utilisation civile des technologies de l'Intelligence Artificielle ;
- du Plan d'action du Forum de partenariat Russie-Afrique pour la période 2027-2029.

La participation du Président de la Transition, Chef de l'Etat au 3ème Sommet Russie-Afrique a permis de consolider le dialogue politique avec la Fédération de Russie, de renforcer les acquis de la coopération bilatérale, de conclure 7 instruments juridiques et contractuels et de donner une nouvelle impulsion à plusieurs projets structurants pour le développement du Mali.

Les perspectives concernent entre autres :

- la mise en œuvre des engagements souscrits de part et d'autre, y compris les engagements juridiques et contractuels ;
- la dynamisation des relations de coopération économique, commerciale et financière avec la Fédération de Russie ;
- la participation à la réunion ministérielle de suivi, prévue en 2027.

En marge du forum, le Président de la Transition, Chef de l'Etat a rencontré la Communauté malienne établie en Russie.

3. Le ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social a informé le Conseil des Ministres **de la tenue de la réunion des ministres chargés de la Fonction publique, du Travail, de l'Emploi et de la Protection sociale des pays de l'AES, prévue le 13 novembre 2026, à Ouagadougou au Burkina Faso.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route adoptée, le 26 février 2026, les experts des Etats membres de l'AES ont élaboré au cours des ateliers tenus en juillet, août et septembre des projets de Guides et de Convention dans les domaines de la Fonction publique, du Travail, de l'Emploi et de la Protection sociale.

Au cours de cette réunion, ces projets de Guides et de Convention seront soumis, en plus du Rapport de la réunion des Experts, à la validation des ministres concernés.

4. Le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a informé le Conseil des Ministres **de la participation du Mali à la Conférence mondiale sur le développement de l'Enseignement professionnel et technique, tenue du 15 au 17 octobre 2026, à Tianjin en République populaire de Chine.**

Cette conférence a été l'occasion pour le Mali de présenter sa vision et ses expériences en matière de Formation professionnelle.

Au cours des travaux, le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a réaffirmé l'engagement du Mali en faveur du développement de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

La tenue de la Conférence mondiale sur le développement de l'Enseignement professionnel et technique a été une opportunité pour renforcer la coopération internationale dans le cadre de l'Initiative pour le Développement mondial.

5. Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable a informé le Conseil des Ministres :

a. de l'Initiative des Chefs d'Etat en faveur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement.

Cette initiative, qui est un mouvement mondial, a pour but d'accélérer l'accès universel aux services de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement à travers la signature d'un Pacte présidentiel pouvant prendre différentes formes selon le contexte de chaque pays en vue d'augmenter la part du budget national allouée à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement.

Le Ministère de l'Energie et de l'Eau et le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable ont pris l'initiative d'organiser un atelier d'informations des acteurs sur l'Initiative Eau, Hygiène et Assainissement au cours duquel une note conceptuelle et une feuille de route pour la mise en place du processus ont été examinées et validées.

L'Initiative Eau, Hygiène et Assainissement est une opportunité majeure pour l'accélération de l'accès universel aux services d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement au Mali.

b. de la tenue de la 31ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, prévue du 9 au 20 novembre 2026, à Antalya en Türkiye.

Cette 31ème Conférence a pour objectif de faire adopter, lors des négociations internationales, les décisions ambitieuses et concrètes afin d'accélérer l'action mondiale contre les changements climatiques.

Les discussions porteront, notamment sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le financement de l'action climatique et l'accélération de la transition énergétique.

A cet égard, plusieurs enjeux seront au cœur des échanges, notamment :
- la soumission des troisièmes générations des contributions déterminées au niveau national pour la période 2026-2030 ;
- la transition énergétique juste et équitable ;
- le financement climatique post-2020.

En participant à cette rencontre, le Mali entend confirmer sa volonté de poursuivre un développement « bas carbone » et résilient aux changements climatiques et développer un cadre de partenariat stratégique pour la mobilisation des ressources financières additionnelles nécessaires au financement des programmes et projets prioritaires en lien avec les changements climatiques.

6. Le ministre de l'Elevage et de la Pêche a informé le Conseil des Ministres **du lancement officiel de la Campagne nationale de vaccination du cheptel 2026-2027.**

Ce lancement vise principalement à mobiliser tous les acteurs afin d'augmenter le taux de couverture vaccinale et d'assurer une surveillance épidémiologique efficace.

Pour la Campagne de vaccination 2026-2027, l'objectif est de vacciner 88 741 618 têtes d'animaux et de volailles conformément aux prévisions triennales du Plan de Campagne Agricole.

La cérémonie de lancement officiel aura lieu le 12 décembre 2026 dans l'enceinte du marché à bétail de Zantiguila, Commune rurale de Marakacoungo, Cercle de Fana.

7. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres **de la situation épidémiologique du pays, marquée notamment par une augmentation du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.**

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 6 novembre 2026

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Birama COULIBALY
Chevalier de l'Ordre national